



HAL
open science

Incidents de la programmation syntagmatique: reformulations micro- et macro-syntaxiques

Denis Apothéloz, Françoise Zay

► **To cite this version:**

Denis Apothéloz, Françoise Zay. Incidents de la programmation syntagmatique: reformulations micro- et macro-syntaxiques. Cahiers de linguistique française, 1999, 21, pp.11-34. hal-00869162v2

HAL Id: hal-00869162

<https://hal.science/hal-00869162v2>

Submitted on 8 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans : *Cahiers de linguistique française*, 21, 1999, 11-34.

Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques

Denis Apothéloz & Françoise Zay

Universités de Fribourg & de Genève

<denis.apotheloz@unifr.ch>

<francoise.zay@lettres.unige.ch>

0. Introduction et position du problème

Ces dernières décennies, les études de corpus oraux, conversationnels et non conversationnels, ont attiré l'attention sur des phénomènes comme les abandons de formulations (bribes, amorces), les marques d'hésitation, les piétinements, les "repentirs", les interruptions parenthétiques, etc. Tous ces phénomènes ont pour point commun d'être caractéristiques de l'improvisation orale et peuvent être décrits de façon générale comme des incidents de la mise en discours. Ils sont par eux-mêmes révélateurs de la complexité des opérations qui interviennent lors de la mise en œuvre des programmes syntagmatiques, d'autant qu'à ces opérations s'ajoutent celles qui concernent la gestion de l'interaction.

Ces "turbulences"¹ ne sont plus automatiquement regardées aujourd'hui comme des scories de l'oral. On tend de plus en plus à les considérer comme des faits langagiers normaux, indissociables de la parole située et engagée dans l'action concrète. Leur dynamique même nous apparaît riche d'informations sur la plasticité des structures linguistiques et sur les multiples traitements auxquels les soumettent *in situ* les usagers-locuteurs.

Le but de la présente étude est d'analyser et de tenter de mieux comprendre certains de ces incidents, tant dans leur étiologie que dans les structures syntagmatiques qu'ils impliquent, ainsi que les opérations qu'ils mobilisent. Nous discuterons également d'un certain nombre de cas limites, qui conduisent à s'interroger sur la notion même d'incident et posent le problème délicat de la frontière entre incident et structure partiellement grammaticalisée.

¹ Le terme est repris à Blanche-Benveniste (1997a:21).

Le corpus de données sur lequel se fonde notre étude est composé de quelque quarante items, qui présentent les deux caractéristiques suivantes :

- d’une part, ils comportent à un titre ou à un autre un fait de reformulation, faisant suite une formulation complète ou incomplète;
- d’autre part, la première et la seconde formulations se distinguent par leur *mode de programmation syntagmatique* : l’une (la première ou la seconde) construit ou projette une unité micro-syntaxique, l’autre une unité macro-syntaxique.

La distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Berrendonner 1990) est née d’une double nécessité : d’une part, celle de définir des principes formels opératoires pour la segmentation et l’analyse du discours oral; d’autre part celle de rendre compte, dans l’analyse des séquences, de l’existence de deux paliers de fonctionnements distincts, en d’autres termes de deux combinatoires syntagmatiques.

La première est la *micro-syntaxe*. Elle consiste en un système de relations de dépendance, de “rections”, qui s’organise autour du verbe, du nom et de l’adjectif. C’est le domaine que désigne ordinairement le terme seul de *syntaxe*. Pour l’essentiel, il s’agit d’une combinatoire de segments définie par des contraintes catégorielles et distributionnelles. Les unités construites par ce système de dépendances ont été appelées des *clauses* (Berrendonner & [Reichler-]Béguelin 1989).

Pour définir la deuxième combinatoire, on aura recours aux notions de modèle du monde et de schème d’action. Nous considérons en effet que la fonction principale de l’activité discursive, qu’elle soit monologique ou dialogale, est de construire publiquement et coopérativement une certaine représentation d’univers, qu’on appellera ici *modèle du monde* (en abrégé : MM). On entendra alors par *macro-syntaxe* la “logique” régissant la construction de ce MM. L’idée centrale est ici que le processus de cette construction consiste en la mise en œuvre de schèmes d’actions discursives, et que chaque schème se présente comme un programme d’actions visant à introduire une modification dans le MM (c’est-à-dire à créer un nouvel état du savoir partagé). Les actions qui constituent un schème coïncident en principe, au plan discursif, avec des clauses. Et les schèmes d’actions correspondent à ce qu’on appellera une *période* (Berrendonner 1993).

La prosodie est l'un des marqueurs de la combinatoire macro-syntaxique. De façon générale on pourrait considérer les configurations macro-syntaxiques comme des structures intermédiaires entre la micro-syntaxe et les configurations que décrit la linguistique textuelle.

On voit que le rapport entre ces deux combinatoires ne saurait être vu comme un simple rapport d'intégration hiérarchique. La première est affaire de contraintes formelles sur l'agencement des signes; la seconde concerne l'activité communicative proprement dite, et renvoie en réalité à une praxéologie discursive.

La distinction entre une clause et une période comportant plus d'une clause n'est pas toujours facile à établir. En d'autres termes, dans la pratique, la question de savoir si deux segments sont ou non micro-syntaxiquement liés ne reçoit pas toujours de réponse simple et univoque. La réponse dépend d'ailleurs en partie de choix théoriques. Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de discuter ce point dans le détail. On se bornera donc à indiquer, sans justification, quelles sont les configurations majeures que nous considérons comme des structures macro-syntaxiques, et on renverra le lecteur pour une présentation plus détaillée à Berrendonner & [Reichler-]Béguelin (1989) et Berrendonner (1990).

Nous considérerons ici comme articulant deux clauses (donc comme des séquences macro-syntaxiques), les configurations suivantes (le signe '#' indique une frontière de clauses) :

– les pseudo-clivées à fonction identificative ou attributive (cf. Declerck 1994), comme (1) :

(1) ce qui m'intéresse un peu # c'est les les premiers entretiens (Barnabé, 23)

– les configurations connues sous le nom de *nominativus pendens*, soit des cas comme (2) :

(2) La façon qu'il conduisait # on voyait bien que la priorité il savait pas ce que c'était. (correspondance)

– les constructions habituellement nommées “détachements (ou dislocations) à gauche”, lorsque l'élément détaché ne comporte pas de marque de la rection verbale (préposition), comme dans (3) :

- (3) la peinture # je n'avais jamais au commencement pensé en vivre (entretien F. Bacon)

– les constructions habituellement nommées “détachements (ou dislocations) à droite” :

- (4) C'est pourtant pas rien # l'inusabilité (*Zazie...*, 50)

Les phénomènes qui nous intéressent consistent donc en l'abandon d'un programme micro-syntaxique pour un programme macro-syntaxique, ou l'inverse. L'exemple (5) illustre le premier cas de figure² :

- (5) Marseille est une ville très particulière en France^S °que j'adore^{F°}. pour la raison^S po- enfin l'une des raisons^S c'est que c'est un laboratoire social^F (ex < Zay)

Cet exemple se laisse décrire de la façon suivante (nous laissons de côté la relative parenthétique *que j'adore*) : le locuteur commence par s'engager dans une structure micro-syntaxique, dont la formulation complète peut être extrapolée comme suit : *Marseille est une ville très particulière en France pour la raison [que c'est / qu'elle est] un laboratoire social*. Puis, pour une raison quelconque, il s'interrompt après avoir amorcé l'exposé des raisons de son jugement, et reformule ces raisons sous la forme d'une pseudo-clivée : *l'une des raisons c'est que c'est un laboratoire social*. Au total, il y a donc eu abandon d'une structure micro-syntaxique unique (une clause), pour une formulation articulant une clause (*Marseille est une ville très particulière en France*) et une structure macro-syntaxique constituée

² Un certain nombre d'exemples ont été transcrits par nous : nous indiquons ci-dessous les principales conventions de transcription utilisées. Nous avons par contre conservé les transcriptions d'origine pour les emprunts à d'autres corpus, ce qui explique les différences de notation d'un exemple à l'autre. Le point signale une pause, le double point un allongement vocalique. Les symboles 'S' et 'F' en exposant marquent respectivement la perception d'une frontière “continuative” et “finale” (dans certains exemples, ce sont les barres obliques '/' et '\ ' qui sont utilisées); les signes '+' ou '-' leur sont parfois associés pour signaler une réalisation phonétique particulière, soit plus haute soit plus basse qu'usuellement. Le symbole 'A' indique un constituant en appendice, mélodiquement “plat”. Un segment élidé ou manquant est représenté par '=', la réalisation d'un accent par l'utilisation des petites capitales pour la syllabe accentuée. La flèche vers le bas '↓' signale un décrochement local de registre; le symbole '°' encadre un segment parenthétique prosodiquement marqué.

elle-même de deux clauses (*l'une des raisons # c'est que c'est un laboratoire social*)³.

Nous tenterons dans cet article de répondre aux questions suivantes :

1. Y a-t-il des contextes, ou des faits discursifs, qui sont de nature à favoriser ces changements de programme, dans le sens micro → macro ou dans le sens macro → micro?
2. Peut-on expliquer le mécanisme de ces changements de programme? Plus exactement : (i) quelle est leur étiologie? (ii) est-il possible de leur assigner des rendements pragmatiques particuliers? On se demandera notamment quelles sont les raisons qui induisent le locuteur à abandonner une structure en cours de formulation, et pourquoi cet abandon conduit parfois à un changement dans le mode de programmation.

La présente étude voudrait également contribuer à une meilleure compréhension de la distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe. Nous souhaiterions en particulier apporter des éléments de réflexion concernant les fonctionnalités discursives propres à ces deux types de configurations.

1. Difficultés propres à l'analyse de structures incomplètes

Comme on le voit, l'analyse de ce genre de données suppose un travail d'extrapolation, ce qui ne va pas sans risques. En particulier, l'articulation de la reformulation sur la structure abandonnée n'est pas toujours, loin s'en faut, univoque. L'exemple (6) est une bonne illustration de cette difficulté :

- (6) j'ai pas/ eu d'enfance tu comprends\ **moi mes cadeaux/ c'est des pou- on m= donne des poupées** encore aujourd'hui\.. et des peluches\ (Prof. de danse, p. 5)

En effet, la séquence mise en gras admet au minimum deux analyses. On peut les représenter en utilisant une notation qui superpose le segment abandonné (l'amorce) et le segment censé lui être substitué⁴.

³ Certains des phénomènes que nous étudions ici ont été décrits par la rhétorique classique sous l'appellation d'*anacoluthé*, d'*anapodoton*, etc.

⁴ La disposition dite "en grille" (cf. Blanche-Benveniste *et al.* 1990) permet de rendre compte des phénomènes complexes de l'élaboration du discours. Si elle se révèle particulièrement efficace pour représenter les recherches lexicales ou les ajouts

- (6a) moi # mes cadeaux # c'est des pou-
on m= donne des poupées
- (6b) moi # mes cadeaux # c'est des pou-
on m= donne des poupées

La structure dans laquelle s'engage le locuteur est une pseudo-clivée, donc une structure macro-syntaxique. La clause identificative de la pseudo-clivée est interrompue (*c'est des pou-*). Le problème est alors de savoir à quel élément, dans la séquence interrompue, se raccroche la reformulation *on m= donne des poupées*, autrement dit de quelle séquence elle est la continuation. La solution (6a) revient à interpréter la reformulation comme construisant une structure de type *nominativus pendens* (*mes cadeaux on m=donne des poupées*), donc une autre structure macro-syntaxique. La solution (6b) revient quant à elle à interpréter la reformulation comme construisant une clause unique (*on m= donne des poupées*), directement articulée à *moi*, qu'on peut considérer comme une clause cadre. La première interprétation ne change pas le mode de programmation; la reformulation poursuit dans une logique macro-syntaxique. Tandis que dans la seconde, il y a abandon d'une structure macro-syntaxique (*mes cadeaux # c'est des poupées*) pour une formulation micro-syntaxique (*on me donne des poupées*).

A strictement parler, seule la seconde interprétation permettrait d'intégrer cet exemple dans notre corpus. Nous n'allons pas vraiment ici opter pour l'une des deux solutions. Nous voulons seulement montrer qu'il existe des arguments en faveur de l'une et de l'autre interprétations, et illustrer avec cet exemple quelques-unes des difficultés qui sont consubstantielles à l'analyse des inachèvements et des reformulations, c'est-à-dire lorsqu'on dispose de données "incomplètes".

Un premier argument, sémantique, plaide plutôt en faveur de l'interprétation (6b). L'une des raisons de cette reformulation pourrait bien être, en effet, l'ambiguïté ou la sous-détermination sémantique de la séquence interrompue *mes cadeaux c'est des poupées*, qui se traduit soit par "je donne des poupées" soit par "je reçois des poupées". Or cette ambiguïté est présente dès la clause *mes cadeaux*, le possessif pouvant être

d'éléments dans une même "construction" ou structure syntaxique, elle met aussi en évidence les problèmes de choix interprétatifs posés à l'analyste par certains types de reformulations mettant justement en cause des changements de construction.

la marque aussi bien d'un agent que d'un bénéficiaire. Il est probable qu'elle n'est pas intentionnelle et que, pour le locuteur, *mes cadeaux* signifie "les cadeaux que je reçois". Mais c'est justement la perception rétrospective de cette ambivalence qui peut expliquer l'abandon et la reformulation. Cette hypothèse plaide en faveur de la solution consistant à "raccrocher" *on m= donne des poupées à moi* et non à *mes cadeaux*.

Cependant l'argument qui vient d'être suggéré ne saurait écarter complètement la solution (6a). Il n'est pas impossible en effet que le locuteur, ayant perçu après formulation l'ambiguïté que nous avons signalée, traite alors lui-même l'expression *mes cadeaux* comme une formulation sous-déterminée sémantiquement, et en vienne ainsi à construire une configuration de type *nominativus pendens*. Pareils recyclages du matériau linguistique ne sont pas rares. Nous aurons l'occasion d'en examiner quelques exemples plus loin.

Un autre type d'argument pourrait être invoqué. Il est, lui, d'ordre méthodologique. Quand un locuteur interrompt un énoncé pour reformuler autrement ce qui avait été amorcé, il est toujours difficile de déterminer ce que devient le matériau linguistique abandonné et quel est son statut. Le seul fait de parler d'abandon constitue d'ailleurs déjà une option discutable, dans la mesure où c'est une structure qui est abandonnée, non l'amorce proprement dite et l'information qu'elle contient. De même qu'est discutable dans pareil cas un diagnostic comme celui d'"auto-correction", qui laisse entendre que la reformulation remplace et *annule* le matériau linguistique de l'amorce. Or cette idée même d'annulation fait difficulté. On le voit bien dans l'exemple (6) : l'interprétation (6b) est parfaitement plausible du point de vue de la cohérence syntagmatique et sémantique, mais il est peu probable que la notion même de "cadeau" y soit complètement abolie, sauf à envisager un autre déficit de sens (*donner* ne signifiant pas nécessairement "donner à titre de cadeau"). Vis-à-vis de ce type de difficulté, un principe méthodologique pourrait être adopté, consistant à raccrocher la reformulation "le plus tard possible" dans la séquence déjà produite, ou ce qui revient au même, au plus près du début de la reformulation.

2. Types de changements de programme

L'analyse de notre corpus nous a conduits à distinguer quatre types de changements de programme (qu'on multipliera par deux, compte tenu des deux sens macro → micro et micro → macro indiqués plus haut). Il convient de leur ajouter un cinquième type, formé par des configurations consistant, de façon quelque peu “monstrueuse” pour notre théorie des unités, à enchâsser une structure macro-syntaxique à l'intérieur d'une clause. On verra que le statut de ces dernières configurations est souvent incertain relativement à la question de savoir s'il y a incident ou structure en voie de grammaticalisation. Les cinq catégories identifiées sont les suivantes :

1. Formulation-reformulation
2. Abandon-reformulation
3. Réaffectation d'un segment pivot
4. Réinterprétation d'un segment
5. Enchâssement-reprogrammation

Nous donnons et commentons ci-dessous au moins un exemple de chacun de ces types de changement de programme.

2.1. Type 1 : Formulation-reformulation

Relèvent de ce type des énoncés dans lesquels un contenu, d'abord donné dans une configuration macro-syntaxique, est ensuite reformulé dans une configuration micro-syntaxique, ou l'inverse. On a alors deux formulations successives, complètes et syntagmatiquement autonomes, d'un “même” contenu. Ainsi en (7), le locuteur produit d'abord une structure macro-syntaxique (*ce qui l'a sollicité... # c'est le contexte*), puis en reformule le contenu dans une clause unique :

- (7) ce qui l'a [ce qu'il a] sollicité si tu veux c'est c'est le contexte il a fait attention au contexte (oral, conv. thèse de M.-N. Roubaud)

Le type formulation–reformulation est un cas limite, dont la prise en compte dépend en définitive à la fois du caractère d'incident de la reformulation et du statut “reformulatif” lui-même attribué à une partie de l'énoncé. Certaines reformulations sont assez clairement l'indice d'un

problème de codage ou de planification discursive. La séquence apparaît alors comme enchaînant une “version brouillon” et une “version définitive” du même contenu. D’autres paraissent jouer un rôle dans la progression et la gestion de séquences textuelles plus vastes : disjointes de leur formulation première, certaines reformulations balisent la clôture d’une digression, d’une explication, ou jouent un rôle récapitulatif. Il est cependant intéressant de remarquer qu’en ce cas la formulation initiale est souvent macro- tandis que le rappel s’effectue sous une forme micro-syntaxique, rassemblant les informations en une seule énonciation :

- (8) et ce qu’il faut prévoir bien sûr c’est de l’huile [...] il faut donc prévoir de l’huile (oral, thèse de M.-N. Roubaud, ex. 1559)

2.2. Type 2 : Abandon-reformulation

A la différence du type 1, le locuteur abandonne ici une première formulation (qu’il laisse à l’état de bribe ou d’amorce) au profit d’une autre formulation qu’il mène en principe jusqu’à son terme.

- (9) alors qu’est-ce que - l’argot^S c’était quoi^F (L. orale-écrite, 2 face A, 108)

Dans l’exemple ci-dessus, le locuteur laisse inachevée une première formulation (liée, mono-clausale) de sa question, une des reconstitutions possibles étant *alors qu’est-ce que l’argot*. Ce moule micro-syntaxique fait place à une formulation segmentée (*l’argot # c’était quoi*). Il faut relever ici l’importance de la prosodie, qui permet d’identifier clairement un phénomène d’interruption après *qu’est-ce que* puis de “restart” sur le SN *l’argot*, avec un changement de logique syntaxique, alors que sur la seule foi de la notation segmentale l’hypothèse d’une succession de deux clauses interrogatives (*qu’est-ce que l’argot* puis *c’était quoi*) ne devait pas être exclue. L’exemple (5) donné plus haut est une illustration du même type que cet exemple (9), avec un changement allant également d’une structure micro- pour une structure macro-syntaxique.

2.3. Type 3 : Réaffectation d’un segment pivot

Quand une structure est abandonnée, il peut arriver qu’un segment-occurrence de cette structure soit réaffecté tel quel à une autre configuration syntagmatique que celle dans laquelle il avait été initialement

produit. Il y a alors, rétrospectivement, réinterprétation du statut syntagmatique de ce segment, qui fonctionne comme un pivot entre deux configurations. D'où une sorte de syllepse syntagmatique.

- (10) je vous ai posé cette question parce que tout à l'heure vous appeliez **votre engouement pour la drogue** vous appeliez ça une obstination... et vous parliez de l'obstination de votre mère (corpus Anne Salazar Orvig, IPrA 1998)

Le syntagme signalé en gras a tout d'abord le statut syntaxique de complément non prépositionnel du verbe *appeler* (*vous appelez votre engouement pour la drogue...*), de sorte qu'on attend à la suite une expression quelconque (...*une obstination*) attribut de ce complément. Mais cette structure est abandonnée et l'expression *votre engouement pour la drogue* est recyclée comme clause cadre dans une construction macro-syntaxique de type détachement à gauche (*votre engouement pour la drogue # vous appelez ça une obstination*). Cette réaffectation est produite sans que l'expression soit répétée, d'où la qualification de syllepse et l'appellation de pivot utilisée ci-dessus.

2.4. Type 4 : Réinterprétation d'un segment

Il s'agit d'une variante du cas précédent, que l'exemple suivant permet d'illustrer :

- (11) et euh: m- moi j'ai gardé^S c'est une sorte de: de nostalgie pour pour ce pays et pour sa langue^{F+} (Apostrophes)

Ici, le locuteur s'engage d'abord dans une structure micro-syntaxique qui projette un complément accusatif (*moi j'ai gardé X*). Ce complément n'est pas formulé, la construction est abandonnée et le locuteur poursuit avec une clause identificative, comme s'il s'était dès le début engagé dans une structure pseudo-clivée (*Y c'est une sorte de nostalgie pour...*). Le mécanisme est ici voisin du type 3, à ceci près qu'il y a réinterprétation (non pas du contenu ou seulement du statut syntagmatique, mais de la morpho-syntaxe) d'une séquence ou d'un segment antérieur. Du moment que l'on identifie le complément indéterminé *X* de la première structure avec le syntagme *une sorte de nostalgie* de la deuxième, on est amené à considérer que le locuteur procède comme s'il avait commencé par dire : *moi ce que j'ai gardé c'est...* Il est bien sûr impossible de déterminer s'il

s'est "trompé" sur ce qu'il a effectivement articulé (problème de mémoire), ou s'il n'a fait que passer nonchalamment sur un détail de la formulation...

2.5. Type 5 : Enchâssement-reprogrammation

Il s'agit de configurations dans lesquelles une proposition complétive (donc un constituant régi) présente elle-même une organisation interne de période, de telle sorte qu'au total on a apparemment une structure macro-syntaxique syntaxiquement enchâssée dans un constituant micro-syntaxique. Ainsi en (12), le locuteur ébauche une structure de subordination (*je sens que...*) puis continue au moyen d'une séquence avec "détachement à gauche" (*une virgule # c'est trop c'est trop bref*). Les marques d'hésitation présentes dans ce passage (répétitions de morphèmes ou bribes, allongements) accèdent l'hypothèse qu'il s'agirait en fait d'une rupture dans la programmation syntagmatique : sans qu'il y ait reformulation le locuteur abandonne tout simplement la logique "rectionnelle" en cours et passe à un mode macro-syntaxique, qui lui permet notamment de s'affranchir de certaines attentes morpho-syntaxiques pesant sur le SN *une virgule* (fonction de sujet dans la subordonnée projetée), au profit d'un autre type d'attentes, informationnelles celles-là (établir une relation pertinente entre le domaine ouvert par l'instauration du référent *une virgule* et la suite qui en proposera, en quelque sorte, un commentaire).

- (12) et moi y a des moments où je je je sens qu- qu'une virgule c'est trop c'est trop bref^S et: un: point c'est c'est c'est trop long^{S+} donc euh j= mets un point virgule^S (Apostrophes, 20)

Par définition tous les cas de ce type vont dans le sens micro → macro. Les analyser comme des incidents de programmation fait d'ailleurs parfois problème. On y reviendra.

3. Inventaire du corpus

Notre corpus comporte 41 exemples, tous oraux et d'origine variée (ce qui explique que les conventions de transcription n'aient pas été uniformisées). Relativement à la typologie, ces exemples se répartissent comme suit (M = macro, m = micro) :

	M → m	m → M	
Type 1	8	3	11
Type 2	2	10	12
Type 3	0	6	6
Type 4	1	6	7
Type 5	--	5	5
	11	30	41

Au total, il faut constater que les changements de programmation allant dans le sens micro → macro sont considérablement plus nombreux que ceux allant en sens inverse. On notera que ceux dont le caractère d'incident prête le moins à discussion, et où il y a indiscutablement abandon d'une structure (types 2, 3 et 4), accentuent encore cette différence puisque pour ces trois types les chiffres sont les suivants :

$$\begin{aligned} M \rightarrow m &: 3 \\ m \rightarrow M &: 22 \end{aligned}$$

On constate également que les types 3, 4 et 5 sont les moins représentés. Toutefois il faut bien voir que les changements de programmation discursive sont des faits d'oralité parfois difficiles à repérer, et que nous n'avons pas pris en compte nombre d'exemples qui se prêtaient à de multiples interprétations, comme celui présenté en (6). Les chiffres présentés ci-dessus doivent par conséquent être regardés avec beaucoup de prudence et sont donnés à titre purement indicatif.

Nous reviendrons plus loin sur ces résultats. Mais nous allons d'abord examiner en détail dans quels contextes ont lieu les phénomènes qui viennent d'être présentés, et chercher ainsi à comprendre quelles peuvent en être les causes ou les facteurs déclenchants.

4. Environnements, étiologie et fonctions pragmatiques⁵

4.1. Enoncés parenthétiques

On peut définir une parenthèse comme l'interruption provisoire d'un programme discursif P1 par un autre programme P2, et par la reprise et l'achèvement du programme maître P1 une fois P2 achevé (ou éventuellement abandonné). Une parenthèse est donc le lieu d'un traitement en parallèle de deux énonciations indépendantes (Zay 1995, Gapany & Zay 1995), ce qui porte à penser qu'elle occasionne des coûts de traitements (mémorisation, etc.) relativement élevés, même si l'observation montre que les perturbations sont assez rares. Elles se limitent dans un certain nombre de cas au fait que la séquence post-parenthétique répète tout ou partie du programme P1 interrompu, comme en guise de rappel. La reprise est généralement fidèle, mais il se produit parfois divers types de reformulations (Delomier & Morel 1986, Zay, à paraître).

Une proportion assez importante de nos exemples de changement de mode de programmation (environ 1/3) ont lieu néanmoins immédiatement après une interruption parenthétique, et peuvent par conséquent être soupçonnés d'être la conséquence de l'effet perturbateur de la parenthèse. En voici plusieurs exemples, à commencer par le (13) ci-dessous (les séquences parenthétiques sont signalées en italiques) :

- (13) alors euh euh est-c= que: l'équipe de France là^{S-} *qu'on a encore regardé samedi PERdre^S . avec un:e GRANDE tristesse^F hein^A . euh et cette équipe de France^S i= faudrait pas le: complètement CHANGER . son état d'esprit^{F+} (Ex-Libris2, 7)*

Dans cet exemple, tout se passe comme si l'interruption parenthétique provoquait des problèmes de "récupération" de la structure produite dans le programme maître (cf. les marques d'hésitation au début de la séquence post-parenthétique). Suite à l'interruption qu'entraîne le commentaire en incise, on a l'impression que le seul élément mémorisé de la clause inachevée — outre l'acte interrogatif — est le référent introduit par le SN *l'équipe de France*, information disponible qui permet l'usage du démonstratif par la suite. A noter qu'ici, l'abandon de la clause

⁵ Nous limiterons nos observations aux types 2, 3 et 4.

interrogative en *est-ce que* laisse place à une reformulation complète du contenu dans une structure macro-syntaxique (changement de type 2 donc).

Type de changement quelque peu différent en (14) ci-dessous, classé dans la troisième de nos catégories :

- (14) et à l'époque où TF1 était en service public il avait réussi à détourner la loi qui aurait pu lui valoir très cher . c'est de faire financer le coc- euh: cocoricoboy là . euh: *ce truc là qui passait à: dix-neuf heures quarante-cinq*. il l'avait fait f- financer par Orangina (Gars, Reumaux 58,7)

En effet, le locuteur s'engage d'abord dans une clause dont la formulation complète pourrait être : *c'est de faire financer le coc- euh: cocoricoboy là par Orangina*. Le SN *ce truc là qui passait à: dix-neuf heures quarante-cinq* a un statut de parenthèse explicative. Loin de simplement compléter ensuite la séquence inachevée, le locuteur la reformule en réaffectant le SN *le cocoricoboy* en tant qu'élément thématique dans une structure à détachement à gauche⁶.

Quant à l'énoncé (15), il ne fait non plus guère de doute que le changement de programmation est provoqué par la parenthèse, ou plus exactement par la modification inopinée, dans la séquence discursive, du statut de celle-ci. L'incise connaît en effet deux statuts successifs : celui d'une énonciation autonome d'abord, comme n'importe quelle parenthèse interrompant une clause; puis celui d'une expression régissant une complétive qui n'est autre qu'une reformulation de la séquence interrompue. Il y a donc réaffectation de la parenthèse, et réinterprétation du SN sujet *la France* en tant qu'énonciation cadre pour la nouvelle clause ainsi produite.

- (15) mais la France^S GRÂce à cette politique^S . menée euh notamment euh par monsieur Bérégovoy^S . euh s- s- s'est mise en situation^S ↓*tout l= monde reconnaît d'ailleurs dans l= monde^S* . qu'elle est dans la situation . la meilleure^S pour SAISir au passage tout phénomène de croissance possible^F (Poitiers, Mitterrand, partie non transcrite)

Voici un dernier exemple illustrant le facteur perturbant joué par la parenthèse vis-à-vis de la mémorisation d'une structure micro-syntaxique:

⁶ Il n'est pas exclu, selon l'intonation, que ce soit plutôt le SN parenthétique — ou appositif — lui-même qui soit "recyclé" comme élément détaché à gauche de la nouvelle structure macro.

- (16) d'ailleurs^S dans l'histoire de notre société^S il y a eu: euh: un enfant qui a: *un enfant entre guillemets*^{F+}. euh qui a: tellement prospéré^S. qu'il a échappé *vol- de par la volonté des patrons d'ailleurs qui: qui l'ont: vendu à un groupe financier . plus important qu'eux-mêmes*^{F+}. qui a échappé à notre holding^S. et: qui a poursuivi sa route^F (Gars, Castag,33)

La première incise déclenche une reprise fidèle de la relative prédicative engagée⁷, sans modification structurelle donc. Après la deuxième cependant, on s'aperçoit que le locuteur semble avoir “purgé” sa mémoire de la construction régie en «*tellement... que...*». Au lieu de répéter et d'achever le second constituant de cette construction (... *qu'il a échappé à notre holding*), le locuteur le reformule en tant que relative appositive (...*qui a échappé à notre holding*); il passe donc à une logique macro-syntaxique, qui ne conserve de la clause interrompue que les informations de type référentiel qu'elle met en mémoire, non l'organisation syntaxique au moyen de laquelle ces éléments ont été introduits..

4.2. Syntagmes énumératifs ou reformulatifs

Peuvent avoir un effet perturbateur au même titre que les parenthèses, certaines énumérations ou reformulations qui prennent une importance non prévue initialement. On peut faire l'hypothèse que c'est un mécanisme de ce genre qui est à l'origine du changement de programme dans l'exemple suivant :

- (17) bien X il me semble que Jacques Delors euh est un homme qui se pose les problèmes euh de la mise en mouvement de cette société qu'il se dit il faut rendre **les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens** il faut les rendre davantage acteurs il faut leur épo- exposer les problèmes les contradictions les difficultés (Poitiers, Jospin2 109,23)

Les syntagmes énumérés mis en gras y ont un fonctionnement de pivot, c'est-à-dire s'interprètent comme compléments non prépositionnels dans la clause interrompue à gauche, et comme éléments “disloqués” dans la nouvelle structure de type macro-syntaxique à droite.

En (18), exemple voisin du précédent, l'énoncé parenthétique *comme on dit dans notre jargon* a vraisemblablement été un facteur

⁷ Précisons que nous considérons en principe ces relatives dites prédicatives comme des constituants régis, et non comme des clauses autonomes, à la différence des relatives dites explicatives, appositives ou parenthétiques (Gapany & Zay 1995).

supplémentaire perturbant la réalisation jusqu'à son terme de la structure micro-syntaxique amorcée :

- (18) il faut . soit être informaticien et aimer beaucoup la linguistique^S soit être linguiste et aimer beaucoup l'informatique^F parce qu'il faut arriver à faire une synthèse des deux^S . et arriver à penser . **la. par exemple la règle de syntaxe ou la règle . que l'on souhaite . implémenter^S** ° comme on dit dans notre jargon^{S°} . à la penser . directement . dans à travers le paradigme de programmation qu'on emploie^F (Gars, Nikoul, 72)

4.3. Impasses ou ambiguïtés syntaxiques, remords lexicaux et difficultés analogues

Il est intéressant de noter que bon nombre d'abandons d'une structure micro-syntaxique pour une structure macro- s'expliquent par certaines impasses ou difficultés éprouvées par le locuteur lorsqu'il s'engage dans un type de planification imposant normes d'accord, restrictions de sélection, conjonction d'opérations complexes en une seule énonciation. Loin d'affirmer que la macro-syntaxe est plus "simple", voire "simplifiée" que la micro-syntaxe⁸, force est de reconnaître que le mode macro- permet souvent de "dégrouper" certaines opérations accomplies de façon conjointes dans une clause micro-syntaxique. Transférer ces opérations du micro- vers le macro- en permet peut-être une réalisation plus "ergonomique". Ainsi en (19), on peut supposer que la clause amorcée : *un de ces pins est est mort de* a été ressentie comme menant à une sorte d'impasse, le type de compléments admis étant relativement limité et rendant problématique l'expression : *est mort d'araignées rouges*. D'où l'option de formuler dans des clauses séparées, en deux étapes, la mort du pin et la cause de cette mort; soit : *a crevé... et j'ai constaté que c'étaient des araignées rouges*.

L'item (20) quant à lui est intéressant en ceci qu'il illustre un rendement possible des constructions segmentées, à savoir résoudre un problème d'ambiguïté syntaxique. Dans le cas présent l'ambiguïté est propre à la construction attributive *appeler X Y*, et aux statuts syntaxiques respectifs de X et de Y. En effet, soit X est le complément accusatif et Y est l'attribut de ce complément, soit c'est l'inverse. L'équivoque est levée

⁸ Ce serait camper sur un préjugé réducteur qui a longtemps contribué à ce que l'on oppose l'écrit "soutenu" à l'oral considéré comme "relâché", peu complexe, composé principalement par parataxe (Blanche-Benveniste 1997a: 58-59).

ici par l'abandon de la structure et par le recyclage du constituant X comme syntagme détaché à gauche dans une structure "disloquée". On a donc schématiquement : *vous appelez X* [interruption] *X vous appelez ça Y*, avec double statut syntagmatique du pivot X, non répété dans l'énoncé effectif.

- (19) et euh à l'automne dernier' euh (lentement) un de ces pins' .. est est mort de de + a crevé carrément' et j'ai constaté' que c'étaient des araignées rouges,.. (< Güllich & Kotschi 1983:347)
- (20) je vous ai posé cette question parce que tout à l'heure vous appelez votre engouement pour la drogue vous appelez ça une obstination... et vous parliez de l'obstination de votre mère (corpus A. Salazar Orvig, IPrA 1998)

Mentionnons au titre des "difficultés" syntaxiques le problème posé par les structures interrogatives avec le verbe *être* : dans l'exemple (9) donné supra ("*qu'est-ce que — l'argot^S c'était quoi^F*"), il est probable que ce sont les contraintes posées par l'inversion (dite dérivée ou par ellipse, la formule "complète" potentielle étant *qu'est-ce que l'argot [est]*)⁹ qui favorisent le changement. De même bien sûr que la possibilité, avec la tournure macro-syntaxique, de placer le référent en position de topic (cf. infra 4.5.).

Voici un dernier exemple :

- (21) Marseille est une ville très particulière en France^S °que j'adore^{Fo}. pour la raison^S po- enfin l'une des raisons^S c'est que c'est un laboratoire social^F (ex < Zay, en cours)

Ici, c'est le passage de *la raison* à *l'une des raisons* qui paraît avoir provoqué le changement vers une configuration macro-syntaxique. Le motif de cet abandon pourrait être, non exclusivement, sémantique et syntaxique : d'une part on peut considérer que le locuteur se ravise sur le fait que la raison qu'il est sur le point d'invoquer soit unique (*la raison... l'une des raisons*); d'autre part cette modification du projet sémantique

⁹ Nous renvoyons à un article détaillé de Blanche-Benveniste (1997b), qui fait le point entre autres sur les différentes tournures attendues et attestées pour questionner sur l'attribut (en particulier pp. 136 et 138 ss.). Cet article présente notamment les résultats de comptages effectués dans un échantillonnage de français parlé. Ils montrent que la formule en *qu'est-ce que SN* semble être utilisée à l'oral comme variante de prestige, dans des situations formelles de parole publique, alors que l'usage courant privilégie des tournures comme *qu'est-ce que c'est que SN*, ou diverses constructions à détachement dont *SN, c'est quoi*.

entraîne une difficulté morpho-syntaxique (cf. *pour la raison* VS **pour l'une des raisons*).

4.4. Contraintes ou incidents conversationnels

Une autre cause possible d'un changement de programme discursif est l'interaction conversationnelle proprement dite, dans ce qu'elle peut avoir d'imprévisible.

- (22) A: depuis quand existe la péridurale^F .. depuis longtemps^S ou c'est récent^F
B: oh depuis euh ... depuis que . le temps qu= ça existe^S je peux pas t=
dire^S mais: nous qu'elle existe chez nous^S depuis que: ... oh y a bien .. au
moins douze ans que c'est courant^S (Gars, Nikoul)

Le locuteur A formule sa demande en deux temps : d'abord au moyen d'une question partielle (*depuis quand existe la péridurale*), puis en reformulant cette question sous la forme d'une alternative de questions totales (*depuis longtemps ou c'est récent*). B s'engage d'abord dans une simple réponse sous la forme projetée d'un syntagme (*oh depuis euh... depuis que*). Il s'interrompt, puis reprend la formulation de sa réponse sous forme d'une configuration macro-syntaxique de type construction détachée, le syntagme détaché rappelant la teneur de la question : *le temps qu= ça existe je peux pas t= dire*. Cette configuration est elle même ensuite répliquée : *nous qu'elle existe chez nous depuis que: ... oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant*. Ce dispositif permet à B à la fois de rappeler la teneur de la question, et de dédoubler celle-ci pour y apporter deux réponses distinctes (*le temps que ça existe* VS *le temps que ça existe chez nous; je peux pas te dire* VS *y a bien au moins douze ans*).

L'usage du détachement comme rappel (pour lier le tour actuel au tour précédent) peut être mis en relation avec l'observation faite par de Fornel (1988) selon qui les détachements à gauche constituent souvent le second membre d'une paire adjacente.

4.5. Gestion des topics

La notion qui est le plus fréquemment évoquée pour rendre compte de la dimension pragmatique des constructions détachées est incontestablement celle de thème ou de topic (voir à ce propos Mondada 1994, Apothéloz 1997). On ne sera guère étonné, par conséquent, de constater qu'une des

causes de l'abandon d'une structure micro-syntaxique pour une structure macro-syntaxique soit justement la gestion de la configuration topicale du discours. L'exemple ci-dessous est une bonne illustration de ce phénomène.

- (23) pis après j'ai eu un premier téléphone. pis là ce.. ben j'ai pris ce. ce. c=t homme d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils. parce que ça pouvait être la suite logique de c= qui s'était passé l= matin (printemps 20)

On peut analyser cet exemple ainsi : d'abord le locuteur se lance dans une formulation dont la version complète serait : *ben j'ai pris c=t homme d'abord pour mon beau-fils*. Puis, s'interrompant sur la répétition du démonstratif, il "redémarre" ainsi : *c=t homme d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils*, formulation macro-syntaxique avec syntagme détaché à gauche. Or, en examinant le contexte large dans lequel s'insère l'énoncé, on s'aperçoit qu'il n'a pas été auparavant question de l'homme évoqué dans cet extrait; de sorte que le SN démonstratif *cet homme*, dans l'énoncé supposé *j'ai pris cet homme pour mon beau-fils*, aurait été perçu comme une expression référentielle induite et égocentrique, compte tenu de l'état courant du modèle du monde. La reformulation dans une construction avec détachement à gauche permet de réparer cette incongruité en portant au statut de topic discursif un objet qui n'avait pas auparavant ce statut. La raison du changement de programme réside donc, dans cet exemple, dans le souci de gérer le modèle du monde de la manière la plus intersubjective et coopérative possible.

4.6. Gestion des repérages énonciatifs

Le problème de la cohérence dans l'emploi des expressions indexicales est un sujet classique de la linguistique de l'énonciation. Le principal facteur pouvant rendre particulièrement délicate la manipulation de ces expressions est l'introduction, par le locuteur et dans son propre discours, de la parole d'autrui sous la forme du discours direct, puisqu'alors deux systèmes de repérage doivent être gérés simultanément. La situation est plus délicate encore lorsqu'un des protagonistes de l'énonciation rapportée est aussi un protagoniste de l'énonciation rapportante. L'exemple suivant fait voir ce qui peut se produire alors, et en quoi ce problème concerne la distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe :

- (24) DR: mais quand même vous m'avez dit récemment que- quand vous en avez parlé que.. au fond la démarche a toujours été celle-ci. il faudrait que **mon** mari se détermine..
F: ouais
DR: un peu clairement pour pas **vous** laisser dans cette euh.. incertitude. qui est extrêmement euh.. malsaine pour vous (été, 9)

Le locuteur DR (thérapeute homme) commence par rapporter sur le mode du discours indirect, à l'intention de son interlocuteur (F, une patiente), des propos que F lui a tenus (*vous m'avez dit récemment que-*), s'interrompt, puis opte pour le discours direct (*il faudrait que mon mari se détermine*), ce que marque le possessif *mon* renvoyant à F. Puis, suite à une sorte d'acquiescement de F, il continue en revenant inopinément au repérage énonciatif de l'interaction en cours (donc au discours indirect), ce que trahit le pronom *vous*. Il y a donc interférence entre deux systèmes de repérages énonciatifs.

Du point de vue de l'analyse syntagmatique, le discours rapporté est d'abord donné comme micro-syntaxiquement indépendant du discours citant : en effet après "l'introducteur" et le morphème subordonnant (*vous m'avez dit récemment que-*), le discours rapporté se compose d'une structure périodique formée de deux clauses (*au fond la démarche a toujours été celle-ci. il faudrait que mon mari se détermine...*). Ce passage au discours direct, autonome, après une marque d'enchâssement, caractérise ainsi un changement de programme du type 5. Cependant la suite du discours rapporté est donnée sous une forme apparemment liée ou dépendante, comme s'il n'y avait qu'une seule clause : *vous m'avez dit récemment que au fond la démarche a toujours été [que] il faudrait que [votre] mari se détermine un peu clairement pour pas vous laisser...* On est ainsi en présence d'un changement de type 4, avec abandon d'une structure macro- pour une structure micro-syntaxique.

La description qui vient d'être donnée de cet exemple suggère que le changement de programme est dû ici à la difficulté pour DR de maintenir un pronom de 1^{ère} personne pour désigner son interlocuteur même, et à la pression qu'exerce la situation d'interlocution sur l'emploi des pronoms.

5. Conclusion et perspectives

Nous avons distingué deux problèmes dans la compréhension de ces changements de programme : (i) le "sens" du changement (micro → macro,

ou l'inverse), et (ii) le type du changement. L'étiologie des types de changements eux-mêmes paraît pour l'instant difficile à mettre en évidence. On peut par contre rassembler quelques hypothèses (qui peuvent prêter à discussions) concernant le passage d'un mode micro à un mode macro ou l'inverse.

Si on suppose que certaines configurations macro-syntaxiques se prêtent mieux aux aléas de l'oral et de l'improvisation conversationnelle, il n'est guère surprenant de constater que les changements que nous avons répertoriés vont majoritairement dans le sens micro → macro. Nos observations font bel et bien apparaître une tendance à fragmenter la syntagmatique discursive en petites unités micro-syntaxiquement autonomes. Ce serait donc fondamentalement une ergonomie de l'oralité qui serait à l'œuvre ici, favorisée par des facteurs perturbateurs comme les interruptions parenthétiques, des syntagmes énumératifs relativement longs, ou encore des impasses morpho-syntaxiques.

Quant aux changements dans le sens macro → micro, on peut faire l'hypothèse qu'un de leurs facteurs déclencheurs n'est autre que la pression normative (nombre de configurations macro-syntaxiques sont stigmatisées par la norme). Notre corpus comporte quelques exemples du type 1 (formulation-reformulation) où une première formulation dans le mode macro est reformulée intégralement dans le mode micro. On peut voir dans ce genre de séquence un effet de type : brouillon → version définitive. Cela dit, l'idée que serait à l'œuvre un "surmoi grammatical" exigeant n'est pas forcément la seule explication : en effet, on peut aussi voir dans ces exemples le résultat d'une recherche de formulation qui s'exprime de façon récapitulative dans le mode micro-syntaxique. Ce dernier permettrait tout simplement de condenser plusieurs opérations sémantico-pragmatiques en une seule énonciation.

Au plan des considérations pragmatiques plus générales, on observera que nous avons eu recours à deux genres d'explications. D'une part celles qui consistent à formuler des hypothèses susceptibles d'expliquer les *causes* des phénomènes observés; nous avons alors principalement évoqué des questions de coûts cognitifs (à propos du traitement des parenthèses, ou des impasses syntaxiques, par exemple). Ce qui consiste à voir dans le changement de programme une fonction d'évitement. D'autre part nous avons, pour un exemple au moins, formulé une hypothèse susceptible

d'expliquer non l'abandon proprement dit d'une formulation, mais le choix d'une autre formulation, en vertu d'un de ses rendements positifs (par exemple produire une énonciation dont l'organisation topicale est plus conforme à l'état actuel du modèle du monde). Nous avons qualifié ailleurs ces deux types de rendements de négatif et de positif (Apothéloz et [Reichler-]Béguelin 1998).

La prise en compte des exemples que nous avons classé dans notre type 5 (enchâssement-reprogrammation) pose finalement la question de la frontière entre incident de formulation et structure plus ou moins grammaticalisée. Dans un énoncé tel que :

- (25) à partir du moment où on sait que . le policier en civil . *hein/ celui qui se cache*^o sa fonction consiste à ramasser des renseignements/ à PICorer hein des renseignements/ ben puisqu'il picore// euh c'est un poulet/ c'est un perdreau/ c'est un piaf/ c'est une hirondelle/ (Achez, 41)

il est aisé de justifier l'abandon de la logique micro-syntaxique dans la subordonnée pour une organisation macro- avec détachement à gauche, du fait de la rupture parenthétique. L'argument est difficile à tenir dans un exemple comme (26) ci-dessous, où nulle marque d'hésitation ne sépare le morphème subordonnant de la structure de période apparemment enchâssée :

- (26) ce qui fait qu= les Américains^S croient que **la littérature française C'EST le Nouveau Roman^S** et qu'en dehors du Nou- du Nouveau Roman^S POINT d= salut^F (Apostrophes)

Les exemples de ce type ne sont pas inhabituels du tout; en voici une autre illustration, où ce qui était annoncé comme une complétive, donc syntaxiquement dépendant du verbe qui précède, devient une sorte de pensée rapportée sur le mode macro-syntaxique, comme du discours direct :

- (27) alors toute- pendant des siècles tout d= même précisément la France a . le SYStème français a été que . **d'accord i- dans les sciences on n= peut pas tout dire unqu=ment avec euh: les les les dix mille mots du français euh: central^F ok^F très bien^F** (Cellard)

Il est possible qu'intervient ici une forme de routine qui tendrait à faire disparaître la fonction strictement subordonnante du morphème *que*, au profit d'une fonction de lien ou de "concaténation" entre clauses. Le phénomène de reprogrammation perdrait ainsi son caractère accidentel,

imprévisible, pour se figer dans des configurations que l'on pourrait qualifier de "routinisées", plus que strictement "grammaticalisées". Cette distinction entre "incident de programmation" et "routine discursive" demanderait à être affinée et précisée : c'est une perspective de travail dans un chantier toujours ouvert...

Références bibliographiques

- APOTHÉLOZ D. (1997), "Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations", in : BERRENDONNER A. & MIÉVILLE D. (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, 183-217.
- APOTHÉLOZ D. & [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1998), "Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora", *Journal of Pragmatics*, 31, 1999, sous presse.
- BERRENDONNER A. (1990), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.
- BERRENDONNER A. (1993), "Périodes", in : PARRET H. (éd.), *Temps et discours*, Louvain : Presses Universitaires de Louvain, 47-61.
- BERRENDONNER A. & [REICHLER-]BÉGUELIN M.-J. (1989), "Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française*, 81, 99-125.
- BERRENDONNER A. (éd.) (à paraître), *Grammaire de la période*.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C., VAN DEN EYNDE K. & MERTENS P. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris : Editions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1993), "Répétitions de lexique et glissement vers la gauche", *Recherches sur le français parlé*, 12, 9-34.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997a), *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997b), "A propos de *qu'est-ce que c'est et c'est quoi*", *Recherches sur le français parlé*, 14, 127-146.
- DEBAISIEUX J.-M. (1994), *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain, description linguistique et implications didactiques*, Thèse nouveau régime, Université Nancy 2.
- DECLERCK R. (1994), "The taxonomy and interpretation of clefts and pseudo-clefts", *Lingua*, 93, 183-220.

- DELOMIER D. & MOREL M.-A. (1986), "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV*, 34-35, 141-160.
- FORNEL M. DE (1988), "Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation", *Langue française*, 78, 101-123.
- GAPANY J. & ZAY F. (1995), "Les relatives parenthétiques : problèmes de reconnaissance et de délimitation", *Scolia*, 5, 31-64.
- GÜLICH E. & KOTSCHI T. (1983), "Les marques de la reformulation paraphrastique", *Cahiers de linguistique française*, 5, 305-351.
- LAMBRECHT K. (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.
- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Université de Lausanne.
- ZAY F. (1995), "Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, 23, 203-223.
- ZAY F. (en cours), *Pour une grammaire des parenthèses en français*, Thèse de doctorat, Université de Fribourg.